



SITE INTERNET  
DE LA COMMUNE

[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

**MAGAZINE**

# THOREY EN PLAINE

N°13 - Mai 2022

## VIE COMMUNALE ET CITOYENNE

P°7

La cérémonie des naissances, toujours une belle réussite.

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

P°12

MSP, la première pierre a été posée.

## LES ÉCOLES

P°22

Apprendre ensemble, de manière ludique.

**MAIRIE**

[mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)

03.80.79.12.79



**MARIAGES.**

CALVELHE Mélanie  
& QUEIROS PEREIRA Pedro, Miguel (16/07)

DELETTRE Gwénaëlle, Gisèle  
& MICHELOT Florent, Patrice (09/10)

TONOT Aurélie, Valérie, Brigitte  
& GAUCHON Frédéric, Gaylord (04/09)

JONDOT Nathalie, Marie, Josèphe  
& GUIGUET Stephane, Claude (19/06)

MAOKHAMPHIU Souksada, Nickie  
& MARY Jean-Michel (03/07)

**NAISSANCES.**

BABAYAN Manvel (05/06)  
BAUMAN Romy, Camille (05/02)  
CARPENTIER Maéva, Manon, Alice (26/11)  
DE ABREU FERREIRA Charlie, Josée, Michèle (17/01)  
JAGENDRAN Émyl, Satya (05/01)  
LO MONACO Mylan (29/09)  
MAÎTRE Maxym (18/11)  
NOGUEIRA Sasha, Philippe, Tiago (27/12)  
PARRA ROJAS Azélie, Sylvie, Michèle (08/07)  
QUEIROS PEREIRA Helena, Sarah (10/12)  
RAMEAU Eléna, Audrey (13/01)  
VITU Léonie, Marie-Ange, Christine (19/01)  
WAKRIM Nessma (14/10)

**DÉCÈS.**

BREUIL Emmanuel, Marcel, Georges (03/03)  
DUMOULIN Jacqueline (04/12)  
MILDNER Anneliese (03/03)  
ROGER Jean, Georges, Marcel (11/03)

**03. Mot du Maire - Gilles Brachotte****04. Vos Élus****05. Vie Communale et Citoyenne****15. Bien Vivre à Thorey****18. Communiquer Ensemble****20. Conseil Municipal des Jeunes****20. Bibliothèque****21. Écoles**

21. École de Musique

22. École Maternelle

23. École Primaire

**24. Services de l'Intercommunalité**

24. Centre Social Intercommunal

24. Point Relais Emploi

25. SMICTOM

26. Péricolaire &amp; Extrascolaire

27. Relais Petite Enfance

27. Multiaccueil Petite Enfance

28. France Services

**29. Nos Associations**

29. Amné'zik

29. La Ruchette

30. Loisirs Animation

30. Association Parents Élèves

**31. Civisme & Cambriolages**

« De sinople à la bande ondée d'argent, accompagnée d'un arbre d'or en chef et d'un bouquet de trois épis de blé tigés et feuillés du même ployés en bande; au chef bandé d'or et d'azur et à la bordure de gueules ».

# Le Mot du Maire.



Gilles BRACHOTTE

« Notre objectif, notre volonté et notre dynamisme ne s'amenuisent pas et nous n'avons cessé de vouloir entretenir, rénover et améliorer votre cadre de vie et d'apporter un ensemble de services utiles à votre quotidien ».

Chers concitoyens,

Comme vous le savez, ce magazine fait une rétrospective des actions menées en 2021 par tous les acteurs qui construisent le vivre-ensemble et apportent à notre village attractivité, dynamisme, solidarité et sentiment d'appartenance.

L'année qui s'est écoulée a été dans le prolongement du début de la crise sanitaire due à la COVID-19. Marquée par la vaccination, le pass sanitaire, les aléas liés au virus et succédant à une année douloureuse, 2021 est restée fragile et chargée d'incertitudes. Les activités communales et sociales en ont été impactées par l'application des mesures de distanciation, l'adaptation de nos modes de vie et de travail et la gestion intermittente des possibilités de rencontre et de vie sociale et communale.

Dans ce contexte, les actions et les rencontres partagées ont repris progressivement leur place au cœur de notre village. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux qui s'investissent avec énergie et engouement pour la collectivité et la vie sociale. Je pense aux personnels communaux, aux associations, aux équipes pédagogiques, aux équipes de la communauté de communes de la Plaine Dijonnaise et plus largement à tous ceux qui entreprennent. Je pense aussi aux bénévoles qui participent par exemple à l'aide aux devoirs, au fleurissement de notre village, au rucher mais aussi à ceux qui s'engagent dans les associations. Je pense également au Conseil Municipal des Jeunes qui éclaire la décision avec une autre vision des besoins et des préoccupations de notre village. Enfin, je pense et remercie, bien évidemment, très chaleureusement l'ensemble du Conseil Municipal qui, pendant cette crise, a encore été plus uni, solidaire et actif qu'auparavant. Les nombreuses actions passées et présentes continuent d'en témoigner. Le Conseil Municipal n'a jamais cessé son investissement afin de réaliser ou faire avancer les initiatives et les travaux majeurs qui fondent le socle de notre engagement avec, toujours et encore, l'intérêt général comme seul guide de notre action politique et citoyenne. Notre objectif, notre volonté et notre dynamisme ne s'amenuisent pas et nous n'avons cessé de vouloir entretenir, rénover et améliorer votre cadre de vie et d'apporter un ensemble de services utiles à votre quotidien. 2021 n'a donc pas échappé à cette ambition.

A propos des travaux réalisés sur 2021, la Maison de Santé a focalisé beaucoup de notre énergie sans pourtant oublier l'amélioration de votre quotidien. Ainsi, et sans être exhaustif, de nombreux travaux ont eu lieu I) aux écoles afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales et ouvrir la quatrième classe de l'école élémentaire. II) ou encore sur le patrimoine communal (bibliothèque, maison des associations et de la

culture, salle polyvalente) afin d'assurer leur pérennité et leur accessibilité dans les meilleures conditions possibles. III) toujours dans les travaux, nous avons poursuivi le développement de l'éco quartier du canal de Bourgogne ainsi que l'aménagement du parc intergénérationnel.

La vie sociale a pu reprendre avec une gestion variable des consignes sanitaires et dépendant des préconisations gouvernementales. Après une interruption, nous avons pu réorganiser le repas des aînés. Cela a été un plaisir immense de retrouver les aînés de notre village. De même, nous avons enfin souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants des bâtiments ORVITIS situés derrière la mairie. Les conditions sanitaires ne nous permettaient pas d'organiser une rencontre plus large avec l'ensemble des nouveaux habitants en particulier les habitants de l'éco quartier. J'espère cependant, que 2022, nous le permettra très rapidement.

Enfin, au moment où j'écris ces quelques lignes un conflit majeur est aux portes de l'Europe. Après la crise sanitaire, économique, sociale et politique, nous assistons à une crise géopolitique. Cela génère inquiétude et angoisse. J'ai pourtant envie de vous parler d'espérance. Plus que jamais nous avons besoin de « faire société » pour imaginer demain et découvrir ensemble le goût de l'avenir. Les crises qui se succèdent depuis quelques temps doivent être des opportunités de solidarité. Elles nous enseignent et rappellent le bien précieux que sont les relations humaines, les instants partagés et le vivre-ensemble. Je tiens donc à vous rappeler que je suis toujours disponible pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien. J'apprécie particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour d'une rue. Je n'ai pas de « baguette magique » mais, avec l'équipe municipale, nous nous efforçons de donner le meilleur pour notre village, dans l'intérêt général et le vivre-ensemble. Je tiens aussi à vous rappeler de bien veiller au bien être de chacun et de respecter les règles du vivre ensemble en particulier en évitant les bruits excessifs en dehors des heures autorisées ou encore en respectant les places de stationnement. Ces dernières remarques sont dérisoires eu égard le terrible conflit qui se déroule en Ukraine et son impact pour ses citoyens. Sachons relativiser mais sachons garder le respect qui nous unit.

Permettez-moi pour conclure de porter à votre réflexion cette citation de René CHAR : « *Le réel quelquefois désaltère l'espérance. C'est pourquoi, contre toute attente, l'espérance survit* ».

Bien fidèlement.

**GILLES BRACHOTTE**

## 9 COMMISSIONS ONT ÉTÉ CRÉÉES

Par défaut, le Maire est membre de droit dans toutes les commissions et les adjoints sont dans les commissions qui relèvent, a minima, de leur délégation. Les conseillers municipaux se sont inscrits dans les différentes commissions déterminées lors du Conseil Municipal du 04 juin 2020 :

### 1. Commission Action Sociale (CAS) :

Marie-Josèphe JACQUIER, Francine COTTIN, Sylvie VANDEWEEGHE, Laure NAISSANT, Karine CHEDAL.

### 2. Commission Affaires scolaires, Jeunesse et CMJ :

Marie-Madeleine PLATHEY, Sophie GODRIE, Francine COTTIN, Marie-Josèphe JACQUIER, Séverine BERGER.

### 3. Commission Cimetière :

Gilles ROBERT, Yann RHODDE, Jacques MORÉ.

### 4. Commission Fêtes et Cérémonies, Animation :

Philippe CATTEAU, Yann RHODDE, Laure NAISSANT, Marie-Josèphe JACQUIER, Francine COTTIN, Philippe BATON, Marie-Madeleine PLATHEY.

### 5. Commission Finances :

Sébastien BONIN, Sylvain PELLETIER, Jacques MORÉ.

### 6. Commission Fleurissement :

Sophie GODRIE, Laure NAISSANT, Sylvie VANDEWEEGHE.

### 7. Commission Marché :

Yann RHODDE, Sophie GODRIE, Francine COTTIN, Marie-Josèphe JACQUIER.

### 8. Commission Signalétique :

Marie-Josèphe JACQUIER, Sylvain PELLETIER, Sylvie VANDEWEEGHE, Francine COTTIN, Philippe CATTEAU, Yann RHODDE.

### 9. Commission Urbanisme, Travaux, Environnement, Embellissement et Sécurité :

Gilles ROBERT, Philippe CATTEAU, Jacques MORÉ, Philippe BATON, Marie-Josèphe JACQUIER, Séverine BERGER.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

(15 conseillers municipaux et 2 suppléants élus pour 6 ans - élection le 23 mai 2020). Il se compose comme suit :

◆ **Le Maire** : Gilles BRACHOTTE,

◆ **Premier Adjoint délégué à l'urbanisme, à la sécurité et au personnel** : Jean-Jacques VIGOT,

◆ **Deuxième Adjointe déléguée à l'éducation, à la culture, à la vie associative et citoyenne** : Karine CHEDAL,

◆ **Troisième Adjoint délégué aux finances et aux affaires juridiques** : Sébastien BONIN,

◆ **Des conseillers municipaux** : Philippe CATTEAU, Francine COTTIN, Sophie GODRIE, Marie-Josèphe JACQUIER, Jacques MORÉ, Laure NAISSANT, Sylvain PELLETIER, Marie-Madeleine PLATHEY, Gilles ROBERT, Yann RHODDE, Sylvie VANDEWEEGHE.

◆ **Des conseillers municipaux suppléants** : Philippe BATON, Séverine BERGER.

# Les Élus.

## NOMINATION ET DÉSIGNATION AUX ORGANISMES ET SYNDICATS

◆ **Syndicat du Bassin de la Vouge** : Sylvain PELLETIER (titulaire), Yann RHODDE (titulaire), Jacques MORÉ (supplément), Philippe CATTEAU (supplément).

◆ **Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO)** : Philippe CATTEAU (titulaire), Jacques MORÉ (supplément).

◆ **Sinotiv'eau** :

Sylvain PELLETIER (titulaire), Gilles ROBERT (supplément).

◆ **SCOT** : Gilles BRACHOTTE.

◆ **Le Comité National d'Action Sociale (CNAS)** :

Marie-Josèphe JACQUIER.

◆ **Le GIP e-bourgogne** : Gilles BRACHOTTE.

## DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Francine COTTIN et Gilles BRACHOTTE

## CONSEILLER MUNICIPAL

**Délégué Correspondant Défense**  
Jacques MORÉ.



# Vie Communale et Citoyenne.

## Mars & Avril | Vaccination

La commune a réussi à obtenir des plages de rendez-vous pour les personnes éligibles à la vaccination le 15 mars 2021 (première dose) et le 12 avril 2021 (deuxième dose), au Centre de Vaccination de Brazey-en-Plaine.



Elle a également organisé le déplacement d'une dizaine de personnes qui ne pouvaient pas se déplacer par leurs propres moyens. Des navettes ont été mises en place gracieusement

par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise afin d'accompagner, avec l'aide de conseillers municipaux, les citoyens concernés.

## Mars | Bilan des Archives

La gestion et l'intégrité des archives relèvent de la responsabilité du Maire. Ainsi, le 2 mars 2021, Mme PERROT, archiviste au Centre de Gestion a terminé de trier, classer et inventorier les archives de la mairie selon le cadre de classement institué par l'arrêté des Ministères de l'Instruction Publique et de l'Intérieur du 31 décembre 1926. Plusieurs centaines de documents ont été détruits, en passant par ACODEGE, une entreprise sociale.

## Mai | Commission Fleurissement

Les membres de la commission se sont réunis le 12 mai 2021 pour fleurir plusieurs lieux du village (commerces, canal, bibliothèque et le long de la route départementale). Un grand merci à eux. Afin d'assurer l'arrosage malgré les périodes de sécheresses, plusieurs cuves de rétention d'eau ont été installées dans le village.



## Mai | Remise du Livret

# « Ma Première Cérémonie Militaire » JE DÉCOUVRE

Le vendredi 28 mai 2021, Gilles BRACHOTTE (Le Maire) et Jacques MORÉ (Correspondant Défense) ont remis aux élèves de Natasa CEKOVSKI (classe de CM1 et CM2) le livret « Ma Première Cérémonie Militaire ».



©Chantal Malatesta



©Chantal Malatesta

Ce document édité sous forme de BD ludique par l'Association Solidarité Défense a pour but de mieux faire comprendre aux enfants l'intérêt de ces cérémonies, ce que signifie les noms inscrits sur notre monument aux Morts, notre stèle des Canadiens et plaque commémorative.

## Juin | Jumelage

# Plus forts ENSEMBLE

Notre projet de jumelage initié à l'issue de l'inauguration de la stèle commémorative du Bois du Roy, le 18 septembre 2018, vient de se concrétiser malgré les restrictions sanitaires subies également par nos amis canadiens. Une première visioconférence très prometteuse s'était déroulée le 27 juin 2021.

« Le contact a été très positif. Notre projet a suscité beaucoup d'intérêt. Nous espérons obtenir à l'avenir des aides de diverses collectivités dès lors que notre projet aura abouti »\*.

\*Propos recueillis  
sur Le Bien Public  
date du 27/06/21

JACQUES MORÉ  
Conseiller municipal correspondant défense



©Chantal Malatesta

Suite à notre rencontre visio avec la municipalité de Prince-Albert du 23 mars dernier, nous allons pouvoir finaliser la « charte de jumelage » qui leur a été proposée et a reçu un avis favorable de leur part. Cette charte nous permettra de mettre en place un comité de jumelage, de prévoir des rencontres visio avec nos écoles et nos jeunes, de continuer d'honorer la Mémoire de leurs aviateurs tombés sur notre sol le 26 juillet 1944 et pourquoi pas d'envisager l'accueil d'une délégation canadienne.

### UN PEU D'HISTOIRE.

La stèle du Bois du Roy a été érigée à la mémoire des six aviateurs canadiens et britanniques abattus le 26 juillet 1944 au-dessus de Thorey. La municipalité souhaitait se rapprocher de la commune canadienne de Prince Albert, car un des aviateurs en est originaire.

**A.M.R.**  
Atelier Métallurgique Robert  
Acier - Inox - Alu

- Chaudronnerie
- Tuyauterie
- Serrurerie
- Tôlerie
- Mécano - soudure
- Découpe jet d'eau

Mr Robert  
ZAC la Plucharde - 21110 Bretenière  
Tél. 03 80 79 13 64 / Fax. 03 80 79 13 65  
amr11@wanadoo.fr



## Juin | Élections Départementales et Régionales

Les élections Départementales et Régionales ont eu lieu les Dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h00 à 18h00 à la salle polyvalente.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a une nouvelle fois bouleversé le déroulement des élections. Nous avons tout mis en œuvre pour que le processus démocratique se déroule dans de parfaites conditions sanitaires. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes qui ont participé à l'organisation et à la tenue du bureau de vote.

## Juillet | Cérémonie des Naissance

### Un bébé, un arbre. PETIT COIN DE PARADIS

Samedi 03 juillet 2021 au Verger Conservatoire a eu lieu la cérémonie des naissances. À cette occasion les parents des 15 enfants du village (10 filles et 5 garçons) nés en 2020 ont été conviés à cette cérémonie.

Lors de cette cérémonie 5 parents étaient présents et ont accroché un médaillon au nom de leur enfant sur un arbre du verger conservatoire qui leur était dédié. Un cadeau a été remis à chaque enfant.

La commune travaille actuellement à assurer le maintien et la mise à jour des médaillons. De nouvelles installations seront réalisées en 2022.



## Juillet | Pot de Bienvenue ORVITIS

Mardi 06 juillet 2021 à 18h30 à la mairie a eu lieu un « pot de bienvenue » des citoyens habitants dans les nouveaux appartements situés derrière la mairie.

Avec les représentants d'ORVITIS, les membres de la Commission Action Sociale et du Conseil Municipal, cet échange fût l'occasion de nouer des liens et de faire connaissance après une période sanitaire peu propice à ces rencontres.



## Septembre | Aide aux Devoirs

### « J'ai besoin d'aide » COMMENT FAIRE ?

Quatre bénévoles se sont proposés cette année pour prendre en charge 8 élèves de l'école élémentaire dans le cadre de l'aide aux devoirs, qui a commencé le 20 septembre 2021.



Les séances d'aides aux devoirs se déroulent à l'école. Elles durent 40 minutes par élève.

Vous souhaitez des renseignements  
sur l'aide aux devoirs ?

**CONTACTEZ LA MAIRIE !**



## Novembre | Repas des Aînés

# Partager un bon repas RIEN QUE POUR EUX

Après une annulation due à la crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés a pu se réaliser. Celui-ci s'est déroulé le 28 novembre 2021. 110 personnes de 70 ans et plus étaient conviées au repas, 48 personnes étaient présentes, et 26 personnes (familles, membres du Conseil Municipal et de la Commission Action Sociale) les ont accompagnées. Les personnes empêchées pour raison de santé qui ont répondu à l'invitation du Maire ont reçu un bon cadeau « ATAC ».

Le Maire tient à remercier toutes les personnes de la Commission Action Sociale pour leur dévouement très précieux pour le lien social et la collectivité.

## Octobre | Semaine Bleue

# Dernière note D'UNE BELLE SEMAINE

Le spectacle de clôture de la Semaine Bleue a eu lieu le samedi 16 octobre à 14h30 à l'Auditorium de Dijon. Cette année, un concert a été proposé, Piazzolla Porteño par l'Orchestre à cordes de l'Orchestre Dijon Bourgoigne.



## Décembre | Décorations de Noël

Pour la première fois dans notre village, il avait été décidé l'organisation d'un concours des plus belles décorations de Noël. Le mercredi 22 décembre 2021, des membres du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes ont fait le tour du village à bord d'une remorque pour contempler les décorations de Noël et déterminer les lauréats du concours.



Cinq prix ont été remis sous forme de bon cadeau à dépenser dans les commerces du village :

1<sup>er</sup> prix : M. et Mme Pecqueux

2<sup>ème</sup> prix : M. Modet

3<sup>ème</sup> prix : M. Desbois et Mme Pusset

Prix spécial artisanat : M. et Mme Oudot

Prix spécial longévité : M. et Mme Lhermitte



# Rucher & Verger Conservatoire

La commune s'est engagée dans une démarche globale de développement durable et de gestion de la biodiversité. Dans ce contexte et avec l'aide de citoyens engagés et bénévoles, nous disposons d'un rucher contenant 3 ruches dont une ruche pédagogique. L'investissement est très important pour permettre une gestion durable du rucher et offrir aux habitants la possibilité d'acheter du miel de notre commune. L'intégralité de la vente étant utilisée pour équiper et entretenir le rucher.

**Si vous observez un essaim d'abeilles accessible à hauteur d'homme, merci de prévenir par téléphone :**

Philippe : 06.10.16.68.56    Jean-Claude : 06.13.35.03.55  
Isabelle : 06.46.09.45.40    Gilles : 06.80.03.92.86

*Aucune démarche ne pourra être entreprise si l'essaim n'est pas à hauteur d'homme ou s'il s'agit d'une autre espèce.*

Dans le même état d'esprit, nous avons créé dans le parc intergénérationnel **UN VERGER CONSERVATOIRE** qui est un lieu de « mémoire » et de conservation de la diversité biologique et génétique de variétés anciennes de fruits (pommés, poires, cerises, etc.). Habituellement, et avec l'aide de Jean Vivant, nous organisons un apprentissage de la taille des arbres fruitiers. Malheureusement la situation sanitaire ne l'a pas permis cette année.

**Vous souhaitez rejoindre l'équipe ? Écrivez-nous !**  
**>> [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr) <<**



## À Table !

*Officina Dell' Amarone*

C'est d'abord des distributeurs de plats, pizza et desserts.



Fait  
maison

Disponible



24h  
et 7j/7

Tel :



07 56 32 20 90

Site :



[www.atable.menu](http://www.atable.menu)



Nous vous proposons plusieurs choix de plats dont :  
le carpaccio de poulpe, la parmigiana d'aubergine, les cannelloni et d'autres encore.

Des pizzas comme : la pizza noir au charbon végétale et la pizza à la truffe blanche d'Alba et bien plus.

Mais également des desserts comme l'authentique tiramisù, la mousse au chocolat aux noisettes caramélisées et la pannacotta au coulis de fruits rouges.

30 route de Dijon 21110  
Thorey-en-plaine

Retrouvez nous également à  
Beaune, Chagny, Mercurey, Saint-Rémy, Saint-Léger-sur-Dheune et  
Gevrey-Chambertin.



Vente à emporter à l'atelier :  
5 rue des trois noyers 21550 Ladoix-Serrigny

Toute l'année | **Voisins Vigilants**

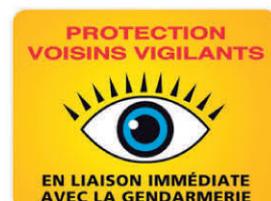
## Pour le bien de tous, **TOUS RESPONSABLES**

Mise en place depuis plusieurs années sur notre commune, la démarche de « voisins vigilants » également appelée « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue, d'un même immeuble ou d'un même quartier, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

**Si vous souhaitez rejoindre le dispositif, merci d'envoyer un mail à l'adresse :**  
**[mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)**





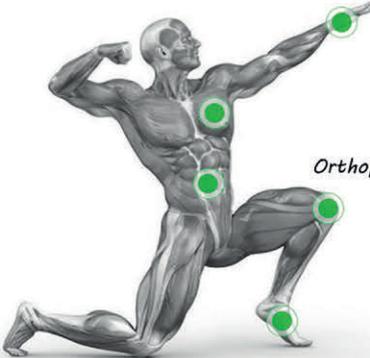
## Partageons la lecture RUCHE À LIVRES

La Ruche à Livres est toujours là ! Ouverte gratuitement, chacun peut emprunter des ouvrages et en laisser.

La philosophie est le partage et le plaisir de la lecture. Cette ruche ne se substitue en aucun cas à la bibliothèque qui reste ouverte et accessible aux jours et heures habituels.

La Ruche à Livres s'est imposée naturellement car notre commune apporte une attention particulière à la biodiversité et l'environnement.

C'est ainsi un clin d'œil au rucher de Thorey en Plaine et à toutes les actions menées en faveur du développement durable.



**AKTIVORTHO**  
Arnaud KISS  
Orthopédiste - Orthésiste - Podologue



**Votre spécialiste pour :**

- Vos semelles orthopédiques
- Vos orthèses de main et de poignet thermoformées
- Vos ceintures de soutien et de maintien abdominales et lombaires
- Vos vêtements compressifs

**Prise de rendez-vous sur doctolib**

2 rue du Bois 21110 THOREY EN PLAINE  
Tel: 06-27-02-56-35  
Mail: aktivortho21@gmail.com





©Chantal Malatesta

## Les Cérémonies COMMÉMORATIVES

8 mai,  
18 juin,  
11 novembre  
et 5 décembre

**N**e jamais oublier le passé et notre histoire, transmettre les valeurs du respect de l'autre et surtout prendre le temps d'un moment indispensable pour penser à l'ensemble des Morts pour la France et leur rendre hommage, voici le rôle et les objectifs des commémorations.

Cette année encore, à cause du contexte sanitaire, aucun public n'était autorisé à y assister aux cérémonies.

Se souvenir est une obligation ardente pour ne pas oublier les causes qui entraînent une guerre et les conséquences qu'elle amène. Il est de notre devoir de nous souvenir des valeurs qui nous ont été transmises.



©Chantal Malatesta

# Une conseillère qui vous veut des biens.

AVIS DE VALEUR OFFERT

Dijon et ses alentours



Huriye BEYAZGUN

06 08 30 73 48

[huriye.beyazgun@iadfrance.fr](mailto:huriye.beyazgun@iadfrance.fr)

Mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Dijon sous le numéro 899704605, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.



# La MSP

## Première pierre

# POSÉE

**Lundi 05 juillet 2021 à 11h30.** La première pierre de la future Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) a été posée symboliquement en présence de : Fabien SUDRY (Préfet de la Côte-d'Or), Fadila KHATTABI (Députée de la Côte d'Or), François PATRIAT (Sénateur), Françoise TENENBAUM (Conseillère Régionale représentant Mme la Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté), Guillaume RUET, (Conseiller Départemental représentant Monsieur le Président du département de Côte d'Or), Patrice Espinosa (Président de la Communauté de Communes), des professionnels de santé engagés dans le projet ainsi que de tous les acteurs impliqués dans le projet immobilier.

©Chantal Malatesta





## LES PROFESSIONNELS :

- Médecins généralistes
- Chirurgien-dentiste
- Cabinet de kinésithérapeutes
- Cabinet d'infirmière
- École de sage-femme
- Centre de prélèvement
- Télémédecine
- Ostéopathe
- Psychologues
- Orthophoniste
- Diététicienne
- Sophrologue
- Hypnothérapeute
- Orthésiste-prothésiste-podologue
- Pharmacie
- Opticien

**Démarrage**  
juillet 2021



**Ouverture**  
été 2022

**SAS PEDRON**

Plomberie | Sanitaire | Chauffage toutes Énergie  
Ventilation | Climatisation

contact@sas-pedron.fr 03 80 39 80 20

**PEDRON COUVERTURE**

Couverture • Zinguerie • Etanchéité • Bardage • Isolation

**Thierry PEDRON**  
**06 22 45 53 46**

Tél. : 03 80 39 80 20 | Fax : 03 80 39 85 02  
21110 THOREY-EN-PLAINE  
email : pedron.couverture@orange.fr

## Phase 2 | Réhabilitation

# Bâtiments COMMUNAUX

**T**oujours dans l'esprit de maintenir notre patrimoine communal, nous réhabilitons régulièrement nos locaux. Cette année, les travaux se sont concentrés sur plusieurs bâtiments communaux avec le remplacement du sol de la salle de motricité de l'école maternelle, le remplacement du volet de la bibliothèque ainsi que des réparations de certaines manivelles à la salle polyvalente et à l'école.



## Aménagement du Parc INTERGÉNÉRATIONNEL

**A**u fur et à mesure, l'aménagement du parc intergénérationnel prend forme. Cette année la plantation d'arbres et l'installation de tables ont fait leur apparition en attendant les ateliers de fitness qui devraient voir le jour en 2022.

## Eco-quartier CANAL DE BOURGOGNE

**L**a dernière tranche de l'éco-quartier a été réalisée durant l'année 2021. Les dernières maisons sont en construction. Les travaux de finition se dérouleront sur le début d'année 2022 avec des plantations prévues en fin d'année 2022 et début d'année 2023.



Tous les samedis soirs

**TACOS**  
**ZE**

Réservez au  
06 73 63 91 47

# Bien Vivre à Thorey.

Document administratif pour les travaux



## Permis de construire

Le permis de construire est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante ont pour effet de :

- ◆ créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>,
- ◆ créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m<sup>2</sup> dans les zones urbaines couvertes par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m<sup>2</sup>,
- ◆ de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toutes formalités et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

La demande de permis de construire doit être effectuée au moyen du formulaire cerfa n°13406\*09 lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou ses annexes, complétée de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de demande de permis de construire.

Le dossier doit être envoyé en 4 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la Mairie de la commune où est situé le terrain. Le délai d'instruction est généralement de 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes.

## URBANISME

Mise en œuvre de la Saisine par Voie Electronique (SVE). Vous pourrez déposer vos Demandes d'Autorisations d'Urbanisme (DAU) à l'adresse :

<https://plainedijonnaise.geosphere.fr/guichet-unique>

*Seule adresse valide pour un dépôt dématérialisé*

Le dépôt de DAU "papier" est toujours possible en mairie aux jours et heures d'ouverture, ou par courrier.



## Déclaration préalable

La déclaration préalable est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance. Notamment pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- ◆ les travaux qui créent entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1.80m, calculée à partir du nu intérieur des murs) ou d'emprise au sol. Le seuil de 20m<sup>2</sup> est porté à 40m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m<sup>2</sup>,
- ◆ les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- ◆ les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

L'intéressé doit déclarer son projet au moyen du formulaire cerfa n°13703\*08, complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de déclaration préalable de travaux.

Pour tout renseignement concernant une demande de travaux ou d'urbanisme, vous pouvez contacter le « Service Urbanisme » de la Mairie :  
03.80.79.12.79 ou [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)



## RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser. Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre au secrétariat de Mairie muni de :

- ◆ sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- ◆ son livret de famille à jour.

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement qui est nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat) et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. C'est pourquoi tout changement de situation doit être signalé aux autorités militaires. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

**ATTENTION :** la Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.



# EUROVIA

VINCI



Partenaire des territoires, Eurovia développe des solutions de mobilité pour améliorer la compétitivité économique et renforcer le lien social, par la conception, la construction et l'entretien des infrastructures de transport et des aménagements urbains.

**Eurovia Bourgogne Franche-Comté - Agence de Dijon**  
7, rue Colbert - BP 33 - 21601 Longvic cedex  
T/ 03 80 68 24 60 - [dijon@eurovia.com](mailto:dijon@eurovia.com)

[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)



## COLLECTE

**Vous pouvez déposer :**

- ✓ En mairie : piles usagées & objets trouvés,
- ✓ À l'école : piles & cartouches d'encre usagées,
- ✓ À la bibliothèque : bouchons plastique & liège.

# Si Jolie

Institut de beauté & bien-être

32 B route de Dijon  
21110 Thorey en plaine  
03.80.39.86.56

Epilation  
Soins du corps  
Soins visage  
Beauté des mains & pieds

SOFTHYS BAÏJA  
PARIS

[contact.sijolie@gmail.com](mailto:contact.sijolie@gmail.com) / [sijolie-institut.fr](http://sijolie-institut.fr)



## MOBIPLAINE | Se déplacer

Renseignements : [www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr) & n°vert 0800213233

Le transport à la demande sur réservation Mobiplaine est un service de la communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise accessible à tous. Pour l'utiliser, il faut réserver votre voyage par téléphone au plus tard la veille de celui-ci, avant 16h30.

Le service Mobiplaine est assuré par un véhicule spécifique mis en ligne par Transdev Pays d'Or. Ce véhicule s'adapte à la clientèle et peut accueillir des personnes à mobilité réduite.

## ENTRETIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tous les 4 mois environ, les techniciens de la société EIFFAGE interviennent pour le remplacement des lampes défectueuses et la maintenance de la centaine de foyers lumineux que compte la commune. Le coût d'une intervention supplémentaire est de 196 €. Il peut donc y avoir un petit délai d'exécution entre votre demande et la réalisation.

## BALAYAGE & ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La société PERRBAL qui réalise le balayage des rues, passe une fois par trimestre dans toutes les rues du village. L'entretien des trottoirs est nécessaire du point de vue hygiène et sécurité. Il est à la charge des riverains. La commune entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales.

Aucun élément ne doit rester en permanence sur les trottoirs, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les avaloirs, afin d'éviter de boucher les égouts. En hiver, le déblaiement de la neige est également de la responsabilité des riverains. Faire un passage piéton sur le trottoir en évitant d'entasser la neige sur la route.

## ELAGAGE DES PLANTATIONS

Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural est tenu d'élaguer ses plantations le long de ces voies. Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien.

En effet, dans l'intérêt de la circulation et la conservation de la voirie communale, et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement d'eau, les branches, racines apparentes et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines. Cette opération doit être réalisée au moins une fois par an, les meilleures saisons étant l'automne et le printemps.



**MENUISERIE – EBENISTERIE**

**BOURION FRERES**

**Fabrication artisanale sur mesure**

**16, rue de la Plucharde 21110 Bretenière**  
**tél : 03-80-51-14-74 fax : 03-80-51-03-70**  
**email : bourionfreres@wanadoo.fr**

## LA PHARMACIE

### HORAIRES

- ◆ Lundi au vendredi : 9h-12h & 14h30-19h
- ◆ Samedi : 9h-12h

### SANTÉ PUBLIQUE

- ◆ Un défibrillateur est accessible sur la façade de la Mairie et Salle Polyvalente 24h/24.
- ◆ Une trousse de secours est disponible dans chaque bâtiment communal.

## LA MAIRIE

### HORAIRES

Lundi : 16h30-19h  
Mercredi : 14h-16h  
Vendredi : 10h-12h

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi : 9h-12h & 14h-19h  
Mardi à jeudi : 9h-12h & 14h-16h  
Vendredi : 9h-12h

Pour obtenir un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint, adressez-vous au secrétariat ou utilisez la rubrique « *contactez-nous* » sur le site internet de la Commune : [www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

### LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Vous pouvez parrainer un habitant extérieur au village mais vous êtes toujours responsable de cette location. S'il est constaté un détournement du parrainage et donc in fine du tarif extérieur, les parrains se verront interdire de toute location pendant une période de 2 ans..

*Légende : Tarifs habitant / Tarifs extérieur (parrainage)*

- ◆ Petite salle, grande salle et cuisine : 540€ / 600€
- ◆ Petite salle et cuisine : 330€ / 400€
- ◆ Petite salle sans cuisine : 200€ / 250€

### LOCATION DE MATÉRIEL

- ◆ 5€ : 1 table / 2 bancs
- ◆ 20€ : 5 tables / 10 bancs
- ◆ 40€ : 10 tables / 20 bancs (maximum)

Pour les repas de quartier (une seule fois par an et par quartier), il est possible d'emprunter gratuitement les barnums, les tables et bancs.

# Communiquer Ensemble.

L'équipe municipale & les Thorsiennes et Thorsiens

## LES OUTILS DIGITAUX



### ■ L'application Illiwap

Gratuite, sans inscription et sans publicité.

Illiwap est une application universelle qui permet de recevoir sur smartphones, des informations sur la commune par exemple : travaux, cérémonies, alertes météo, événement, informations diverses. L'application est disponible sous IOS (AppStore) et ANDROID (Google Play).

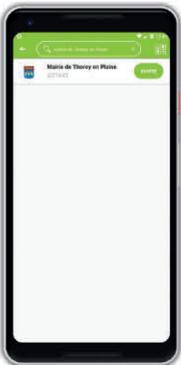
- 1 **Recherchez la commune**  
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de l'application.



OU

Scannez le QRcode via le lecteur intégré

- 2 **Suivez votre commune**  
Cliquez sur le bouton « SUIVRE » pour vous abonner à l'actualité de la commune.



### ■ Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.



1 *icône de l'application quand vous avez une notification.*

NEW

### ■ La borne interactive

Une borne interactive d'affichage légale a été installée le 18/11/2021 à l'entrée de la mairie.



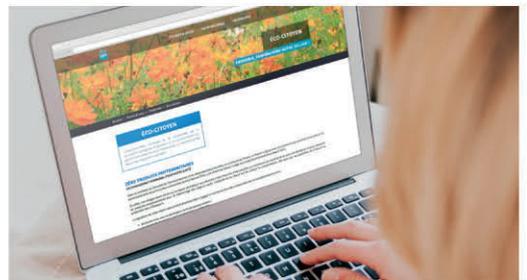
Vous pourrez ainsi y trouver toutes les informations et affichages obligatoires. Celle-ci est consultable directement sur Internet ou sur smartphone en flashant le QR code suivant :



### ■ Le site internet de Thorey en Plaine

Sur ordinateur, tablette ou smartphone, vous pourrez retrouver les informations concernant la communes, les contacts, les actualités...

[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)



### ■ Les panneaux municipaux électroniques d'information

A l'entrée et à la sortie de Thorey, deux panneaux d'informations municipales électroniques sont disposés. Ils informent sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenne et sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale.



07 77 88 13 10

[www.cote-gourmand.com](http://www.cote-gourmand.com)

[contact@cote-gourmand.com](mailto:contact@cote-gourmand.com)

27, rue principale - 21110 BRETENIERE

A noter : à terme tous les outils seront digitaux.  
 Les BIM et Éditos sont déjà accessibles sur le site internet de Thorey.

# LES OUTILS PAPIERS

## ■ Les Bulletins d'Information Municipale (BIM)

Vous le recevez une fois par an en mai dans votre boîte aux lettres. Le BIM vous informe des réalisations de l'année précédente à Thorey : Travaux, vie des commerces, vie associative, organisation pour vos enfants, ... Retrouvez les précédents BIM sur le site internet de Thorey, onglet « *Vie Municipale* ».



## ■ Les Éditos du Maire

Vous les recevez dans votre boîte aux lettres dès qu'une information doit être portée à votre attention ou qu'une occasion particulière se présente.

C'est une lettre du Maire écrite directement aux citoyens.

Retrouvez les précédents Édito du Maire sur le site de Thorey, onglet « *Vie Municipale* ».

## ■ Les panneaux municipaux d'information

Dans le village, équitablement répartis dans les différentes zones, se trouvent des panneaux d'informations municipales. Ils permettent de vous renseigner sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale, et aussi sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenne. Ces panneaux sont à l'usage exclusif de la commune.

- Sur les panneaux, 2 types d'informations :
- ◆ une information temporellement longue, arrêtés en vigueur,
  - ◆ une information régulière à cycle court, affichage dans les panneaux de chaque quartier.

Les associations et les écoles ont, elles aussi, un panneau situé sur l'entrée principale de la salle polyvalente. Celui des écoles est situé sur la façade de l'école élémentaire.



# Conseil Municipal des Jeunes.

Nos jeunes sont actifs et présents !

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance municipale composée d'élèves du CM2 au lycée. Volontaires et motivés, ils participent à la vie locale en donnant leurs avis, en montant des projets et en agissant dans l'intérêt du village.

Guidé par Sébastien BONIN (adjoint), l'objectif essentiel est d'analyser la place des jeunes dans notre village et leurs pôles d'intérêt qui permettront de placer « l'adolescent » au centre de notre vie collective et citoyenne mais également d'influer sur les équipements/actions à développer par la municipalité. Leurs projets sont travaillés en commission et sont ensuite soumis au Conseil Municipal « adulte » pour approbation et délibération si nécessaire.



## LE BUREAU 2021-2022

Maéline GRILLOT (Maire), Emmie CHEDAL, Erena LAITHIER, Mœa LAITHIER, Pauline GILSON et Tiago MALEZIEUX CAETANO.

### REJOINDRE LE CMJ !

*Si tu es scolarisé entre le CM2 et le lycée, prends contact personnellement ou par le secrétariat de la Mairie !*



## Bibliothèque. Henri Vincenot

16 Rue du Bois - THOREY EN PLAINE  
Tel. : 03.80.39.84.77  
[bibliotheque@thoreyenplaine.fr](mailto:bibliotheque@thoreyenplaine.fr)

Amis lecteurs, afin que chacun profite au maximum des nouveautés, respectez les délais de retour. Vous éviterez ainsi des oublis dans les placards. Merci de votre compréhension et BONNE LECTURE !

### INSCRIPTION GRATUITE

- ◆ Venir aux horaires d'ouverture,
- ◆ Remplir le bulletin d'inscription.

### MÉDIATHÈQUE DE CÔTE-D'OR

Tous les lecteurs de notre bibliothèque peuvent s'y inscrire gratuitement et bénéficier de films, d'articles de presse et de divers contenus numériques. Pour vous inscrire : remplissez le formulaire sur le site : [mediatheque.cotedor.fr](http://mediatheque.cotedor.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

Mercredi : 13h à 17h / Vendredi : 16h30 à 19h30

### PRÊTS

- ◆ Liseuse : prêt gratuit de 3 semaines maximum consenti à un emprunteur majeur,
  - ◆ Livres : prêt de 7 livres maximum pour 2 mois maximum.
- Carte de bibliothèque gratuite (en cas de perte une 2<sup>e</sup> carte sera facturée 5€).

Le fonds de la bibliothèque est de  
**8 000 EXEMPLAIRES**

En 2021, il y a eu

- ◆ 161 lecteurs (62 enfants de -15ans et 99 adolescents / adultes)
- ◆ 4 942 prêts (3 633 prêts jeunesse et 1 309 prêts adultes)
- ◆ 360 nouveautés (195 livres avec le budget annuel, 109 livres avec la subvention et 56 dons).



Consultation du fonds et réservations possibles directement via le site de la Maire, rubrique « Bibliothèque ».

L'École de Musique de Thorey vous accueille à tout âge, tous niveaux, avec une seule exigence : l'envie et la motivation ! Quelque soit votre âge ou votre niveau, une équipe pédagogique saura vous accompagner dans votre apprentissage dans un esprit ludique et convivial ! Vous avez toujours rêvé de faire de la musique, d'apprendre un instrument ? Alors n'hésitez plus !

## ACTIVITÉS PROPOSÉES

### Cours collectifs :

- Eveil musical pour les 4-6 ans
- Formation musicale à partir de 7 ans

### Ensemble :

- Chorale enfants, 7-12 ans
- Chorale adultes, ouverte à tous, débutants ou expérimentés!

### Cours individuels :

- Formation instrumentale pour les enfants à partir de 7 ans, ados et adultes : Piano, Synthétiseur, Accordéon, Guitare acoustique, Guitare électrique, Basse, Technique Vocale.



Formation Musicale



Chorale adulte avec Amélia



Cours de formation musicale



**Matthieu Marchandon** est professeur de guitare acoustique/électrique et basse à l'école de musique. Il a une Licence de Musicologie, un Diplôme d'État spécialité guitare musiques actuelles et un Diplôme national supérieur Professionnel de musicien. Il travaille avec un répertoire de musiques actuelles variées : des chansons pop/rock/folk, au métal, en passant par des arpèges, de l'accompagnement, des riffs, et des solos, pour un enseignement complet de l'instrument, en fonction des envies et des objectifs des élèves.



**Isabelle Bezzozi** est professeur de piano, synthétiseur et accordéon, à l'école de musique. Elle offre ses services à l'école de musique depuis sa création en 1992 ! Ces cours ont lieu à la maison des associations. Isabelle propose aux élèves de s'exprimer et de s'échapper le plus possible à travers l'apprentissage du piano et de la musique grâce à des cours particuliers de 30 à 45 minutes.



**Amélia Drelon** enseigne depuis plusieurs années, la technique vocale et le chant musiques actuelles dans quelques écoles de la région. Elle a été formée à l'école de Musiques Actuelles Parisienne ATLA. Passionnée de musique et de bien-être, son but est de lier apprentissage, plaisir et épanouissement à travers la musique et plus particulièrement grâce à cet instrument unique et propre à chacun : La Voix !



**B.O.S.S.**  
**Aménagement**

**MOBILIER, SIEGES DE BUREAUX ET COLLECTIVITES**

15 imp. de la Forêt Fleurie 21110 THOREY en PLAINE  
Tél: 03.80.39.83.60 Mob: 06.09.75.76.50 E.mail: boss.dj@wanadoo.fr

## DATES À RETENIR

- **Vendredi 24 juin** : Audition de fin d'année à 19h (Salle polyvalente)
- **Lundi 27 juin** : Permanence inscription avec l'équipe pédagogique de 16h30 à 19h (Mairie)
- **Lundi 19 septembre** : Rentrée scolaire 2022/2023

## INFOS & INSCRIPTIONS

- A la Mairie : 03.80.79.12.79
- Matthieu : 06.66.88.87.63  
[ecoledemusique@thoreyenplaine.fr](mailto:ecoledemusique@thoreyenplaine.fr)

« D'autres temps forts et découvertes sont encore prévus pour les élèves d'ici la fin de l'année scolaire pour apprendre ensemble et être heureux ensemble, mais nous leur en gardons la surprise ! »  
 Nathalie et Noémie, les Maîtresses

# École Maternelle.

Ça bouge par ici !

DÉCEMBRE

Les 2 classes de l'école se sont rendues au Cinéma Eldorado de Dijon pour le film d'animation « *Le Noël de Petit Lièvre Brun* ». Puis, lors du goûter de Noël, le Père-Noël a rendu visite aux élèves, à leur grande joie. Dans sa hotte, il avait apporté 2 cadeaux pour chaque classe.



JANVIER

Vive la galette ! Ronde, dorée et croustillante, les élèves ont joué les pâtissiers en réalisant de belles galettes et se sont régalés ! Et voici les reines et les rois !



JANVIER

Les 2 classes ont pu bénéficier de l'intervention de l'association « *Chouette la Vie Oh Oui* » qui leur a présenté des chouettes et hiboux qu'ils ont pu observer, porter et caresser. Un « chouette » moment !



MARS

Pour Carnaval, la fête a débuté dès le matin à l'école avec la présentation des costumes, le goûter de crêpes, les danses et farandoles, et s'est terminée par le traditionnel défilé de l'APE dans les rues du village en fin de journée.

# Bureau Vallée

Le discount est dans notre nature

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

HIGH-TECH

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

2 MAGASINS A DIJON

DIJON SUD

AVENUE ROLAND CARRAZ

21300 CHENOVE - 03.80.58.18.72

DIJON NORD

10 AVENUE DE DALLAS

21000 DIJON - 03.80.30.75.11

L'École Élémentaire compte cette année 80 élèves (une 4<sup>e</sup> classe a été de nouveau ouverte). Mme LEUPARD-FISSEAU a quitté l'école maternelle pour rejoindre l'école élémentaire où elle est l'enseignante des 19 CP. Mme MORVAN-BELLEIL accueille 19 CE1, Mme CHAMOIS 20 CE2/CM1, Mme CEKOVSKI 21 CM1 / CM2.

# École Élémentaire.

Apprendre de manière ludique !

## MARS

Pour Carnaval, la fête a débuté dès le matin à l'école avec la présentation des costumes, le goûter de crêpes, les danses et farandoles, et s'est terminée par le traditionnel défilé de l'APE dans les rues du village en fin de journée.



Le cross des écoles a pu se tenir en Juin. Un parcours allant de 6 à 12 min. Un événement que les enfants apprécient et pour lequel ils s'entraînent dur !



## JUIN

Les élèves de l'école ont présenté, à leur famille, un spectacle sur l'écologie et la protection de la planète. Des danses, des chants et des scénettes que les petits écocitoyens ont élaboré après plusieurs mois de travail sur le thème de l'environnement.



Faute de pouvoir organiser de kermesse, les membres de l'APE ont organisé un après-midi jeux : Tir à l'arc, défi basket, lancés, courses ... Les enfants étaient ravis ! Tous les petits sportifs ont ensuite reçu des récompenses. Un grand MERCI à tous les parents présents pour cette belle après-midi !



## TOUTE L'ANNÉE

Les CM1/CM2 ont pu faire le cycle natation (10 séances pour apprendre ou parfaire la nage). Une sortie rollers au Lac Kir a été organisée, ainsi qu'une sortie vélo pour les CP/CE1 à travers les chemins de champs jusqu'à Rouvres.



A chaque nouvelle année un nouveau projet commun aux écoles. Pour cette année (2022/2023), tous les élèves partent faire le tour du monde !

L'occasion de découvrir les paysages, la faune et la flore, les us et coutumes des 5 continents de notre belle planète. Un thème qui inspire déjà élèves et enseignantes en vue de la kermesse qui aura lieu samedi 25 juin 2022.

## DÉCEMBRE



La classe de CE1 a accueilli Bénédicte BARDIN, artiste peintre du village pour un après-midi créatif. Au programme, apprentissage de technique pour dessiner sapin, bonhomme de neige et autres décorations de Noël et réalisation d'une fresque de Noël sur les vitres de la classe

## JUILLET



Avant la fin de l'année scolaire, Gilles BRACHOTTE (Maire du village) accompagné de Jacques MORÉ (Conseiller Municipal Délégué) ont remis le diplôme de fin d'année d'études à tous les élèves de CM2. Celui-ci vient clore plusieurs années d'éducation et signe un rite de passage avec le collège.



Dans le cadre du projet école numérique en milieu rural nous avons obtenu des subventions pour acheter du matériel informatique.

La mairie a complété cette subvention et nous avons ainsi pu doter la nouvelle classe d'un Tableau Numérique Interactif et remplacer le tableau numérique dans la classe de Mme CHAMOIS. Un usage grandissant du numérique dans les apprentissages qui fait partie du projet pédagogique de l'école pour les 3 ans à venir.



## ADHÉSIONS

Personne seule : 10€ / Famille : 17€. Un tarif réduit est proposé sur présentation d'un justificatif.



# Centre Social.

## Un lieu intergénérationnel

## ACTIVITÉS PROPOSÉES

- ◆ Loisirs pour les adultes/séniors (Marche, Initiation informatique, peinture, tricot, danse en ligne, jeux, chorale, jardinage, vidéo, photo, club informatique, cuisine, sorties et séjour).
- ◆ Loisirs pour les parents/enfants (Bougeothèque, matins-douceurs, éveil musical, Récré-famille, sorties et week-end).
- ◆ Soutien aux parents (Échanges sur les questions de parentalité, accompagnement scolaire).
- ◆ Accompagnement solidarité (ateliers, aide administrative, aide à l'apprentissage du français).
- ◆ Événements annuels (Apéro-concert, Fête du jeu, Fête de la musique, Journée portes-ouvertes, Repas des adhérents).

Le Centre Social Plaine Dijonnaise (CSPD) est un équipement de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, situé au 12 rue de Franche-Comté, à Genlis. Il fonctionne avec une équipe de 5 salariés et d'une 20<sup>ème</sup> de bénévoles, tous attentifs à vos demandes et à vos initiatives. Il est ouvert à toutes les générations qui habitent le territoire de la Plaine Dijonnaise. Le CSPD est un lieu d'échange, de partage et de soutien qui favorise les rencontres et les solidarités entre les habitants et permet la mixité au travers l'animation de la vie sociale locale.

## ACCUEIL

Lundi\* : 13h30 - 18h  
 Mardi : 8h45 - 12h et 13h30 - 17h  
 Mercredi : 8h45 - 12h et 13h30 - 18h30  
 Jeudi : 8h45 - 12h et 13h30 - 17h  
 Vendredi : 8h45 - 12h et 13h30 - 18h

\*L'accueil est fermé le lundi matin sauf pour l'activité Bougeothèque. Plus d'informations : 03.80.47.29.99, [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr) ou Facebook sur la page @centresocialplainedijonnaise

## Vous êtes à la recherche de nouveaux salariés, d'apprentis ou de stagiaires ?

Nous vous accompagnons et vous offrons :

- Une aide en matière de recrutement : diffusion des annonces auprès d'un public ciblé.
- Une mise à disposition d'un réseau de candidats à l'emploi par le biais de notre CVthèque.
- Une participation active à l'organisation de forums de l'emploi et des mises en relation avec les partenaires institutionnels.
- Un service dédié à l'accompagnement des travailleurs indépendants : permanences assurées par le S.A.S.T.I

## Vous recherchez un emploi, un stage, une alternance ?

### Vous envisagez une reconversion professionnelle ?

Nous sommes à vos côtés et vous proposons :

- Un point sur votre situation : entretiens individuels, orientation vers nos partenaires.
- Un accompagnement personnalisé dans vos démarches vers l'insertion professionnelle, l'emploi et la formation : CV, lettres de motivation, dispositifs d'aide et d'insertion, accès à l'outil informatique, etc...
- La possibilité de participer à des informations collectives, des forums de l'emploi, des formations, des ateliers.
- Un accueil adapté aux besoins des jeunes de moins de 26 ans du territoire, avec la présence d'un conseiller de la Mission Locale.
- Un accueil spécifique pour vous aider à résoudre vos problématiques de mobilité professionnelle (Plateforme mobilité).



# Point Relais Emploi.

## Proche des habitants et des entreprises du territoire de la Plaine Dijonnaise

A Genlis : 12 Rue de Franche-Comté  
Accueil sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (16h le vendredi)  
03.80.47.29.95 / [emploi@plainedijonnaise.fr](mailto:emploi@plainedijonnaise.fr)  
[www.plainedijonnaise.fr/point-relais-emploi](http://www.plainedijonnaise.fr/point-relais-emploi)

A Thorey : 18 rue du bois  
Permanence sur RDV le lundi de 13h30 à 16h30

## R.E.P. TAXI

CHANTERAULT Didier

# 06 08 62 39 66

1 Véhicule conventionné CPAM & 1 Véhicule 9 places

Siren 398 452 102—RM 21— TVA FR 01 398 452 102

Commune ROUVRES-EN-PLAINE



# SMICTOM.

www.smictom-plainedijonnaise.fr

## Journée de l'utilotroc et de la réparation

Dans le cadre du programme de réduction des déchets, le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise organise des journées de l'UTILOTROC et de la réparation sur les quatre déchetteries du territoire.

### L'UTILOTROC, C'EST QUOI ?

**D**urant cette journée, tous les usagers de la déchetterie peuvent venir déposer au stand de l'UTILOTROC les objets dont vous n'avez plus besoin (à condition qu'ils soient propres et réutilisables). Des appareils électriques, meubles, jouets, livres, CD, DVD, vaisselles, bibelots, ou tout ce qui relève du jardin. Ces objets pourront être repris gratuitement par tout autre usagé intéressé, même si celui-ci n'a rien déposé. Les objets non-repris seront donnés à la communauté Emmaüs.

Le réemploi et la réparation des objets contribuent au prolongement de leur durée de vie et participe ainsi à une consommation plus responsable et à la réduction de la production de déchets.

### OÙ ET QUAND ?

- Mercredi 27 avril (14h-19h) : Déchetterie de Genlis
- Samedi 14 mai (journée) : Déchetterie de Longecourt en Plaine
- Mercredi 1er Juin (14h-19h) : Déchetterie d'Izier
- Samedi 18 juin (journée) : Déchetterie d'Arc sur Tille
- Samedi 27 août (journée) : Déchetterie de Genlis
- Samedi 10 septembre (journée) : Déchetterie de Longecourt en Plaine
- Samedi 24 septembre (Journée) Déchetterie d'Izier
- Mercredi 12 octobre (14h-19h) : Déchetterie d'Arc sur Tille
- Vendredi 21 octobre (Journée) : Déchetterie de Genlis

Pensez à vous munir de votre carte de déchetterie.



LA DAME  
D'AQUITAINE

Dans un cellier du XIII<sup>èmes</sup>,  
découvrez une cuisine qui  
met à l'honneur notre région  
et nos producteurs.

23 place Bossuet DIJON  
Tél : 03.80.30.45.65  
www.ladamedaquitaine.fr





# Accueil périscolaire et extrascolaire.

## Prestations à destination des enfants

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires sont des structures qui accueillent les enfants pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Les tarifs sont basés sur le taux d'effort appliqué en fonction des revenus et de la composition de la famille. Chaque famille dispose donc de son propre tarif, placé entre un tarif plancher (minimum) et plafond (maximum).

### ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (3-13ans)

Un accueil périscolaire, installé dans les locaux de la salle des fêtes à Thorey, est réservé aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Ces temps d'accueil fonctionnent durant la période scolaire, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils sont encadrés par des directeurs diplômés ou stagiaires et des animateurs, dans le respect de la réglementation.

Il s'agit des heures qui précèdent et suivent les classes

**7h15 à 8h50** ——— **12h à 13h30** ——— **16h30 à 19h**

**Temps d'accueil du matin**  
(avant la classe)

**Temps méridien**  
(comprenant un temps de restauration + un temps d'activités au choix sur différents ateliers ludiques)

**Temps d'accueil du soir**  
(immédiatement après la classe)

### ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (3-13ans)

Un accueil est également disponible chaque mercredi scolaire entre 7h15 et 19h, à Rouvre. Pour chaque période de vacances, les familles ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) au sein de l'accueil de loisirs dont dépend la commune de Thorey, qui peut varier selon les différentes périodes. Tous les détails, liés à l'organisation des vacances, sont présentés dans le mode d'emploi des vacances, mis en ligne pour chacune des périodes d'inscription prévues à cet effet, sur le site de la Communauté de Communes.

Des séjours sont aussi organisés tout au long de l'année afin d'offrir aux enfants et aux jeunes, un réel dépaysement tout en assurant des conditions de confort optimum.



Planning d'activités et des séjours sur le site de la Communauté de Communes  
⇒ [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)



### ESPACE JEUNES (11-17ans)

Les jeunes, de 11 à 17 ans, ont la possibilité de s'inscrire dans les deux Espaces Jeunes du territoire de la Plaine Dijonnaise, situés l'un au NORD (à Genlis) et l'autre au SUD (à Aiserey). Adhésion pour les jeunes habitants le territoire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise : 10€/an jusqu'au 31/08/22.

Les Espaces Jeunes sont des lieux de rencontre, de dialogue et d'expression, d'accompagnement de projets et de découvertes culturelles et sportives. Ils proposent des activités ludiques, sportives et culturelles qui visent à l'épanouissement de chacun et à l'apprentissage de la vie collective, dans l'esprit de la tolérance et de la solidarité. La fréquentation des Espaces Jeunes n'est soumise à aucune tarification, toutefois, son accès est assujéti à une adhésion annuelle obligatoire, qui est valable pour l'année scolaire en cours.

Le dispositif « ADO MOUV' » (gratuit) permet de créer du lien et de rencontrer d'autres jeunes du territoire en proposant des animations itinérantes au sein d'une commune, certains samedis de 14h à 17h. Il sera notamment mis en place à Thorey la 2<sup>e</sup> semaine des vacances de printemps : entre le 25 et 29 avril 2022.



## MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Aucun enfant ou jeune ne peut être accueilli sans dossier administratif complet, qui permet l'inscription aux différents temps d'accueil de l'année. Cette démarche s'effectue en ligne, via l'Espace Famille, ou au siège de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Elle est valable pour l'année scolaire en cours, de septembre de l'année N au mois d'août de l'année N+1, et doit donc être renouvelée chaque année.

**IMPORTANT** : La période de renouvellement du dossier administratif 2022-2023, pour les habitants de Thorey, est close depuis le 20/02/22, pour une prise en charge dès la rentrée de septembre. Les nouveaux arrivants peuvent cliquer sur la dalle « NOUVEAUX ARRIVANTS », disponible sur l'Espace Famille.

**Centre de Facturation Unique (Pôle Enfance Jeunesse)**  
12 Rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS  
03.80.37.81.82 (les matins uniquement) / [cfu@plainedijonnaise.fr](mailto:cfu@plainedijonnaise.fr)

**Espace Jeunes SUD**  
Ferme aux Escaliers  
14 rue du Jura - 21110 AISEREY

**Espace Famille**  
"Toutes mes démarches en 1 clic" :  
[www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise/espace-citoyens/Home/AccueilPublic](http://www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise/espace-citoyens/Home/AccueilPublic)

## MISSIONS ENVERS LES FAMILLES

- Accompagner dans la recherche d'un mode de garde adapté (mise à disposition de la liste des Assistant-e-s Maternel-le-s agréé-e-s, accueil collectif en Multiaccueils Petite Enfance ...),
- Informer, accompagner et orienter les parents employeurs dans les démarches administratives, juridiques et relationnelles (contrat avec les Assistant-e-s Maternel-le-s, ...),
- Apporter écoute et soutien dans l'éducation des enfants (réunions à thèmes, entretiens individuels...).



# Relais Petite Enfance.

RPE, un service gratuit

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a pour principale vocation d'accompagner les Assistant-es Maternel-le-s, qui représentent le premier mode d'accueil sur le territoire (près de 500 enfants de moins de 3 ans accueillis par une Assistant-e Maternel-le), et d'aider les familles dans la recherche et l'obtention d'un mode d'accueil. Le RPE est un donc un lieu d'animations, de rencontres, et de formations à destination des professionnel-le-s Assistant-es Maternel-le-s, des parents et des enfants.

## MISSIONS ENVERS LES PROFESSIONNEL-LE-S ASSISTANT-E-S MATERNEL-LE-S

- Informer, accompagner et orienter dans les démarches administratives, et juridiques, via des permanences téléphoniques, ou des rendez-vous avec l'animatrice RPE,
- Rompre l'isolement lié à l'accueil à domicile,
- Échanger sur les pratiques professionnelles et de contribuer à la professionnalisation (ateliers d'éveil, Réunions à thèmes, formations...),
- Informer sur les métiers de la Petite Enfance, les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers (Validation des Acquis et de l'Expérience...).



### LES MATINÉES D'ÉVEIL :

Organisées par le RPE de la Plaine Dijonnaise, les matinées d'éveil contribuent pleinement au développement des enfants en proposant des activités variées et adaptées, et constituent pour les Assistant-e-s Maternel-le-s des moments privilégiés de rencontre et de partage entre professionnel-le-s. Inscriptions par téléphone ou mail.

Depuis le 01/09/2020, les RPE Nord et Sud sont remplacés par un RPE unique, décliné sur 3 secteurs, avec 3 animatrices :



**Julie CAMUS (Animatrice RPE Thorey)**

03.80.47.29.90

[rpe@plainedijonnaise.fr](mailto:rpe@plainedijonnaise.fr)

18 rue du Bois - THOREY

**Permanences physiques sur RDV :**

mardis de 15h30 à 19h et jeudis de 15h30 à 17h

**Permanences téléphoniques :**

mardis et jeudis de 13h30 à 15h30

Plus d'informations → [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)



## MISSIONS ENVERS LES ENFANTS

Favoriser la socialisation et l'épanouissement des jeunes enfants grâce aux ateliers d'éveil.



# Multiaccueil Petite Enfance.

Encadrement des tout-petits

Le Multiaccueil Petite Enfance (MAPE) Sud peut accueillir **20 jeunes enfants** au sein d'espaces chaleureux pour jouer, manger ou encore se reposer. Votre enfant est sous la responsabilité d'une **équipe de professionnelles** de la Petite Enfance qualifiée, qui fait vivre un projet éducatif, avec comme priorité, le respect du rythme individuel de votre enfant.

La priorité d'accueil est donnée aux familles résidant sur le territoire de la Plaine Dijonnaise. Le tarif, basé sur le taux d'effort, est proportionné aux ressources et à la composition de la famille, et comprend les couches et les produits de soin et d'hygiène, ainsi que les repas et les goûters (hors lait premier âge). La gestion des deux Multiaccueils Petite Enfance (à Genlis et à Thorey-en-Plaine) a été confiée par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à un délégataire, la société « Crèches People & Baby ».

### MULTIACCUEIL SUD

26 route de Dijon - THOREY EN PLAINE  
Ouvert du lundi au vendredi (7h30 à 18h30)

09.70.21.07.63

[mapesud@plainedijonnaise.fr](mailto:mapesud@plainedijonnaise.fr)



### INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en remplissant le formulaire que vous trouverez sur [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr) (rubrique multi-accueil) ou en contactant la Communauté de Commune de la Plaine Dijonnaise.

Pour la prochaine rentrée 2022-2023, les inscriptions sont closes, mais des accueils occasionnels restent toujours possibles tout au long de l'année.

**Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?**



**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Les agents France services de la Plaine Dijonnaise vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :



Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à proximité de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

**FRANCE SERVICES DE LA PLAINE DIJONNAISE**

12 rue de Franche-Comté | 21110 GENLIS  
03 80 31 27 30 | franceservices@plainedijonnaise.fr

Lundi après-midi : 13 h 30 - 18 h 00  
Mardi, mercredi, jeudi : 09 h 00 - 12 h 30 | 13 h 30 - 16 h 30  
Vendredi : 10 h 00 - 16 h 00

Plus d'informations dans votre France services sur [plainedijonnaise.fr](http://plainedijonnaise.fr) ou sur [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)



Quatre agents de la Communauté de Communes ont été formés aux missions France services, notamment pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien et d'accès aux droits : immatriculation de véhicules, impôts, permis de conduire, demandes de prestations, déclarations trimestrielles RSA, accès à vos services en ligne.

**SELON LES DEMANDES, LES AGENTS POURRONT :**

- Apporter des réponses immédiates. Pour les usagers qui ont des difficultés avec le numérique, deux ordinateurs reliés à une imprimante/scanner sont en accès libre.
- Organiser des rendez-vous avec un conseiller des services publics soit en présentiel soit en visio-conférence, dans un espace de confidentialité.

**FRANCE SERVICES DE LA PLAINE DIJONNAISE**

Les agents de France services de la Plaine Dijonnaise accueilleront et accompagneront les usagers au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS (au centre de l'ensemble immobilier, dans des locaux dédiés, accessibles aux personnes à mobilité réduite) :

- ☐ Lundi : 13h30 à 18h
- ☐ Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h à 12h30, 13h30 à 16h30
- ☐ Vendredi : 10h à 16h

Des rendez-vous pourront aussi être fixés:  
☐ Par téléphone : 03 80 31 27 30  
☐ Par courriel : [franceservicesAplainedijonnaise.fr](mailto:franceservicesAplainedijonnaise.fr)

Tous les jeudis soir de 17h à 20h à Thorey-en-Plaine  
Parking, 39 route de Dijon

Emplacements disponibles sur nos réseaux sociaux   
Food'Charme 1 : 06 72 02 18 72 Food'Charme 2 : 06 72 02 95 37  
[Foodcharme.fr](http://Foodcharme.fr)

CHARME COLLECTION

Pour vos événements privés et professionnels les Food'Charme se privatisent ! Plus d'infos : [contact@foodcharme.fr](mailto:contact@foodcharme.fr)

# Associations.

Une commune, des activités

## Association Amné'zik

AMNÉ'ZIK est un groupe de musique composé de 4 musiciens (Renald, Christophe, Guy, Dominique) et une chanteuse-violoniste (Pauline).

Malgré la crise sanitaire, la saison a été belle ! AMNÉ'ZIK s'est produit à Dijon (Le Melkior), Arc-sur-Tille (Fête de la musique), Autun (Garçon la Note), Saint-Apollinaire (14 Juillet), Chatillon sur Seine, Vaucancourt, Port-Lesnay, et en privé pour quelques soirées festives (Mariages, Anniversaire, etc.) La formule DUO (Pauline + Dominique) a également animé de nombreuses soirées publiques, dont une pour la Communauté de Commune de Genlis, et privées. Les répétitions régulières à Thorey permettent de faire évoluer le répertoire, et de vivre la convivialité au sein du groupe.



L'année 2022 sera l'occasion de participer à de beaux événements dans la région : Saint Vincent Tournante (Puligny-Montrachet), inauguration du nouvel espace culturel à Daix, le 14 Juillet à Saint-Apollinaire, un festival à Aignay-le-Duc, la grande Fête Patronale à Saint-Laurent-en-Grandvaux, la Fête Départementale de l'Agriculture proche de Mirebeau, ...

 Amné'zik Dijon

 [www.amnezik21.fr](http://www.amnezik21.fr)

## Association La Ruchette

Suite aux deux dernières années compliquées pour tous compte tenu de la situation sanitaire, nous sommes heureuses de pouvoir à nouveau ouvrir la Ruchette deux fois par semaine.

Les enfants de 0-4 ans peuvent venir s'amuser au 14 rue du bois, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial (assistante maternelle, grands parents...).

Ils y trouvent un espace de jeu, et, sécurisés par la présence de l'adulte qui les accompagne, apprennent petit à petit à rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes. Ils s'ouvrent à la vie, mais aussi à la séparation future : l'école.

Diverses activités sont proposées : peinture, pâte à modeler, gommettes... mais aussi tout simplement le jeu avec les autres et le partage.

Nous fêtons également :

- \* Noël avec bien évidemment la visite du père Noël pour la plus grande joie des enfants (cette manifestation n'a pas été possible cette année),
- \* Carnaval où les petits se déguisent parfois pour la première fois se réunissant autour d'un goûter pour déguster quelques beignets,
- \* Pâques et sa chasse aux œufs.

L'important c'est avant tout que l'enfant s'amuse, se diverte dans la bonne humeur et qu'il rencontre d'autres enfants et d'autres adultes.

Assistants Maternelles, Parents,  
n'hésitez pas à nous rejoindre  
les mardis et jeudis de 9h00 à 11h45



### A NOTER

Une bourse sera organisée au profit de l'association :  
Dimanche 16 octobre 2022, Salle polyvalente - Thorey  
Infos : Tél : 06.15.87.04.80 / Mail : [www.laruchette@free.fr](mailto:www.laruchette@free.fr)



## Association Loisirs Animation

📍 14 rue du bois, THOREY EN PLAINE.  
<http://loisirs-animation.eklablog.fr>

L'association Loisirs Animation existe depuis 45 ans et est constituée d'une centaine de membres, répartis dans les différentes sections.

L'association Loisirs Animation est heureuse de vous proposer à nouveau ses activités. Gymnastique, fitness, marche, petites mains, théâtre-cabaret et manifestations sont de nouveau au programme.

Une nouvelle équipe accompagnée d'une centaine d'adhérents et de bénévoles vous ont proposé en 2021 : une soirée théâtre le 13/11, un marché de Noël le 21/12 et une chorale le 19/03/2022, animations qui ont toutes rencontré un vif succès après cette période difficile et nous vous en remercions !

Le 19<sup>e</sup> vide-greniers est programmé le 22/05/2022, manifestation incontournable pour notre village, d'autres suivront et nous vous en tiendrons informés.

**Carte d'adhésion :**  
10€ à l'année  
(gratuite pour les mineurs)



Renseignements ou suggestions ?  
CONTACTEZ LE BUREAU !

SCHUSTER Eric (Président 06.74.08.49.74), JACQUIER Jean Claude (Vice-Président), OSTENC Christine (Trésorière), CATTEAU Philippe (Secrétaire) et les membres : AUDIFFRED Anne-Marie, BIOLETTA Evelyne, GARNIER Béatrice, GASCUEL Philippe, GUETTIER Jeanine, MAREY Marie-Jeanne, MONIN-BAROILLE Pascale, PLATHEY Michel et RELAVE Maryline.



## Association des Parents d'Élèves

 **APE Thorey en Plaine**  
[apethorey@laposte.net](mailto:apethorey@laposte.net)

**D**epuis bientôt 20 ans, l'Association de Parents d'Élèves (APE) de Thorey-en-Plaine œuvre afin de soutenir financièrement les écoles maternelle et élémentaire de notre village. C'est en proposant diverses manifestations au cours de l'année, que l'association récolte des fonds afin de financer des sorties, des spectacles, des animations ou l'achat de matériel qui font la joie et le plaisir de nos enfants.

Vendredi 11 mars à l'occasion de Carnaval, un goûter a été offert aux enfants avec l'aide de tous les parents qui se sont rendus disponibles pour la préparation de gâteaux, avant le traditionnel défilé dans les rues du village. Parents et enfants ont retrouvé les plaisirs festifs ! Par ailleurs et suite au succès rencontré lors des années précédentes, l'APE a renouvelé cette année encore différentes ventes comme les sapins de Noël, les chocolats Alex & Olivier pour Noël et pour Pâques, et les Vins et Bières par Domaines & Villages à l'automne et dont la vente de printemps est en cours. Le marché aux fleurs a fait son retour le 1<sup>er</sup> mai.

### PROCHAINES DATES 2022 :

La kermesse des écoles doit se dérouler le Samedi 25 juin 2022 avec la venue du Food Truck Les Foodie's Dijon pour clôturer cette année scolaire.

### Merci aux bénévoles.

Il est important de rappeler que sans les parents bénévoles, toute cette aventure ne serait pas possible. Qu'ils soient membres de l'association ou qu'ils donnent un peu de leur temps libre lors des manifestations, nous avons besoin d'eux et nous les remercions sincèrement. C'est grâce à leur dévouement que les différentes manifestations sont un succès et que nous pouvons offrir autant de choses à nos enfants.

LE BUREAU : Vincent Michaux (Président), Aline Chevalier (Vice-présidente), Olivier Lorenzo (Secrétaire), Thierry Belleil (Trésorier)

« Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus ! Sautez le pas et venez à notre rencontre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons ! »



## LE SAVOIR VIVRE

D'une manière générale, il est important pour la vie sociale de notre village de respecter les règles classiques de savoir-vivre, notamment :

- ◆ Éviter les bruits de moteurs excessifs et répétitifs en période diurne et nocturne ;
- ◆ Prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements des chiens conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 ;
- ◆ Tenir son animal en laisse : aucun animal ne doit divaguer sur la voie publique. Ceux potentiellement dangereux doivent être muselés ;
- ◆ Prendre les dispositions pour ramasser les déjections des animaux lors de leurs promenades quotidiennes ;
- ◆ Prendre les dispositions pour éviter les odeurs excessives et/ou anormales qui peuvent importuner le voisinage ;
- ◆ Respecter les stationnements des véhicules en utilisant d'abord les places dédiées dans chaque propriété et en se garant correctement et strictement sur les parkings extérieurs prévus à cet effet ;
- ◆ S'assurer que toutes les activités de loisirs s'effectuent dans le respect des règles de sécurité.

## BRICOLER ET JARDINER CHEZ SOI

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses etc.) ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables :  
8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

Le samedi :  
9h à 12h et 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :  
10h à 12h seulement

Arrêté Municipal du 22 novembre 1995  
& Arrêté Préfectoral du 16 juin 1999



## Protection des cambriolages dans les résidences

Bonnes pratiques en cas d'absence

- ◆ Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux ;
- ◆ Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absents longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile ;
- ◆ En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux ;
- ◆ Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé ;
- ◆ En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité ;
- ◆ Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler ;
- ◆ Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale ;
- ◆ Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre ;
- ◆ Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

EN CAS D'URGENCE,  
COMPOSEZ LE :



Et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.

# Numéros Utiles.

Mairie..... 03.80.79.12.79  
Bibliothèque..... 03.80.39.84.77  
École Maternelle..... 03.80.79.19.80  
École Élémentaire..... 07.66.02.32.41

Relais Petite Enfance..... 03.80.72.63.29  
SMICTOM (collecte des déchets)..... 03.80.37.84.85  
Intercommunalité Genlis..... 03.80.37.70.12  
Maison de l'emploi..... 03.80.37.11.05

Trésor Public Genlis..... 03.80.37.70.53  
Préfecture Côte-d'Or..... 03.80.44.64.00  
Conseil Régional..... 03.80.44.33.00  
Conseil Départemental..... 03.80.63.66.00

SAUR (eau et assainissement)..... 03.70.48.80.09

HABELLIS (logement social)..... 03.80.68.28.00  
ORVITIS (logement social)..... 0810.021.000  
ENEDIS Dépannage et urgence électricité  
(ex ERDF et EDF)..... 09.72.67.50.21  
France TELECOM Dépannage..... 0800.10.14.21  
GRDF Urgence Gaz..... 09.69.36.35.34

SAMU / Urgence..... 15  
Pompiers..... 18  
Police secours..... 17  
Gendarmerie Genlis..... 03.80.47.98.40  
Connaître la pharmacie de garde..... 3237

Drogue, alcool, tabac Info Service..... 113  
Allo Enfance Maltraitée..... 119  
SIDA Info Service (appel gratuit)..... 0800.36.66.36  
Croix Rouge Ecoute..... 0800.85.88.58  
Centre Anti Poisons..... 03.80.29.37.97  
Alcooliques anonymes (24h/24)..... 03.80.30.27.00  
Accueil d'urgence Femmes/Familles..... 03.80.71.56.91  
Accueil d'urgence Hommes/Femmes... 03.80.71.16.39

## SITES INTERNET UTILES :

Commune de Thorey en Plaine  
[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise  
(intercommunalité)  
[www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

Administration française et démarches en ligne  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté  
<https://www.bourgognefranche.comte.fr>

Conseil Départemental de Côte-d'Or  
[www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

## MERCI À TOUS LES ANNONCEURS :

AMR (p°6), A Table (p°9), Aktivortho (p°10), Bliss Coiffure (p°19), Bourion Frères (p°17), BOSS (p°21), Bureau Vallée (p°22), Eurovia (p°15), Food Charme (p°28), Huriye Beyazgum (p°11), La Caravane Gourmande (p°18), La Caravella (p°10), La Dame d'Aquitaine (p°25), Pedron Couverture (p°13), R.E.P. taxi (p°24), SAS ETS Pedron (p°13), Si Jolie (P°16), Ze Tacos (p°14).